



FLASH INFO

Indemnisation des jours CET 2024

L'UFAP UNSa Justice vous informe, qu'en raison de contraintes budgétaires, la DAP a donné des consignes aux DISP pour reporter le paiement des jours de CET 2024, sur la paie du mois d'avril 2025.

Lorsqu'il s'agit de payer aux personnels ce qu'il leur revient de droit, tous les prétextes sont bons pour retarder l'échéance.

A contrario, les décisions allant à l'encontre des agents publics tels que : le gel de la valeur du point d'indice, la suppression de la GIPA ou la baisse de la rémunération en cas de congés maladie sont, elles, d'application immédiate !

On attend avec impatience le prochain tour de passe-passe budgétaire qui permettra à l'administration de justifier son refus de payer les agents à temps.

Quelle sera la prochaine excuse ?

Une invasion de sauterelles ?

Un complot extraterrestre ?

L'UFAP UNSa Justice ne l'espère pas !



Le 5 février 2025

La fédération